

Fiche d'information Résistant

Photos

- [AaaHH-HB-165.jpg](#)

Genre

Homme

Nom

GAMAS

Prénom

Pierre Louis Edouard

Nom et Prénom(s)

GAMAS Pierre Louis Edouard

Chronologie

1940

Statut

- FFC
- DIR

Groupes

- GRG-Morpain
- Hervé-Lagache

Réseaux

- HAMLET BUCKMASTER
- L'HEURE H

Zones d'action

Le Havre

Date de naissance

07/03/1921

Commune

Le Havre

Département / Pays

76

Lieu

Le Havre - 76

Parcours dans la résistance

Né au Havre le 7 mars 1921, **Pierre Louis Edouard GAMAS**, fils de René Gamas, Pilote de Seine, était scolarisé au Lycée de garçons du Havre avec son frère cadet Jean-Claude et était domicilié 31 rue de Sainte-Adresse chez ses parents.

Il entre dans le Groupe Morpain en septembre 1940 et est l'agent de son père, René Gamas, pilote, pour les renseignements délivrés à la direction du groupe. Il semble qu'il ait participé à ces actions antiallemandes dès octobre 1940 (AC 21 P).

Dans sa conférence sur Gérard Morpain (Shed, 2019-20220), le professeur Gérard Régnier indique : « *Pierre Gamas fut le meneur du groupe des élèves du lycée de garçons qui ont multiplié des actes d'hostilité à l'égard des troupes allemandes : collage d'affiches, distribution de tracts, inscriptions sur les véhicules militaires allemands, notamment des croix de Lorraine et des « V ».* Ces tracts étaient rédigés par Jean Dupont, instituteur, qui avait été élève de Morpain en 1ère, avec Pierre Gamas. »

LES ARRESTATIONS DES LYCEENS

Pierre fut arrêté le 5 juin 1941 à son domicile chez ses parents (jour de liberté des lycéens) lors d'un « contact avec un membre des armées alliées en vue de son évacuation hors du territoire occupé », et par ailleurs comme « porteur de tracts clandestins » (déclaration Pierre Gamas et attestation de René Hamon, GR 16 P).

Dans les extraits d'une lettre à Pierre Bégin, son ancien camarade du Lycée, datée du 9 février 1996, révélés par Gérard Régnier, Pierre évoque les conditions dans lesquelles il fut arrêté :

« Si je me souviens bien, c'est un camarade de la Défense Passive, connaissant mes opinions sur le fait que j'avais confectionné et collé des tracts gaullistes, qui m'a demandé de servir d'interprète à l'occasion du passage au Havre et de l'hébergement d'un anglais qui devait gagner la zone libre. De ma part, c'était une action individuelle et indépendante de toute organisation. C'est une femme qui hébergeait cet Anglais, une certaine Madame X. »

Dans un courrier plus tardif au même destinataire (avril 2000), un an avant son décès, Pierre Gamas précise qu'« *après mon arrestation, une perquisition chez mes parents a révélé les tracts dont j'étais l'auteur, ainsi qu'une liste de lycéens dont je connaissais les opinions et que j'avais pressentis pour participer à cette opération de propagande gaulliste. C'est une partie d'entre eux qui ont été arrêtés et interrogés sans suites sérieuses. Je précise d'ailleurs que ma demande de participation auprès de ces camarades n'avait pas eu de concrétisation. C'est ce que j'ai déclaré à la Gestapo, ajoutant que j'étais le seul colleur en ville.* »

Quant aux arrestations des autres lycéens, elles se produisirent au Lycée le vendredi suivant, 13 juin.

Pierre Bégin témoigne : « *nous étions en cours de philosophie avec monsieur Miroglio, lorsqu'accompagnés par le censeur du lycée, deux soldats allemands, deux énormes types, des feldgrau, viennent chercher six élèves, dont mon frère Jacques et moi ; nous les suivons. Nous partons dans un véhicule de l'armée allemande, jusqu'à la rue Hippolyte Fenoux qui deviendra par la suite le siège de la Gestapo. On va subir individuellement un interrogatoire assez musclé par deux militaires gradés et deux allemands en civil. L'interrogatoire est fait par l'intermédiaire d'interprètes qui connaissaient mal le français. Ils nous reprochaient la distribution de tracts antiallemands, et d'avoir maculé les véhicules allemands de croix de Lorraine. Certains d'entre nous avaient été pris sur le fait.* »

Deux mois avant cette série d'arrestations, un Avis à la population lancé par le Feldkommandant de Rouen témoignait de l'inquiétude des Allemands à voir se propager les inscriptions considérées comme manifestations antiallemandes, qui seraient dès lors « poursuivies par un tribunal militaire ». 6 élèves furent convoqués : « les frères Pierre et Jacques Bégin, Fertensbank, Grand-Jacques, Lefebvre et Nédélec ».

Ils furent présentés le 19 septembre 1941 devant un tribunal militaire installé dans la salle des mariages de l'Hôtel

de ville du Havre. *« C'est le président du tribunal militaire du Gross Paris qui préside. Ernts Roskothen en personne qui s'est déplacé de Paris. Roskothen n'est pas un nazi »* poursuit Gérard Régnier. 5 mois plus tôt, le 26 mai ; sa déclaration préliminaire avant l'annonce des peines prononcées contre les membres du Réseau Nemrod avait été la suivante : *« Le tribunal se trouvait devant une tâche lourde : il fallait juger des hommes et des femmes qui s'étaient manifestés comme des personnes de mérite et d'une grande fermeté de caractère et qui n'ont agi que par amour de la Patrie »*. Les juges vont quand même condamner à mort Honoré d'Estienne d'Orves et cinq de ses compagnons ».

Au Havre, le 19 septembre 1941, le juge Roskothen réunit les jeunes accusés et leur tint un langage du même ordre. et pour finir, leur annonça qu'il avait obtenu que la peine de prison soit commuée en une amende de 300 à 500 Francs. Gérard Régnier indique aussi qu'il termina en leur disant *« Disparaissez du Havre car vous êtes sur la liste noire »*.

Dans son premier courrier à Pierre Bégin, Pierre Gamas raconta qu'il fut d'abord interné à la prison du Havre rue Lesueur et indique avoir aperçu Gérard Morpain, *« un jour par un œilleton de la porte de cellule qui n'avait pas été refermée. Nous avons pu échanger quelques mots plus tard à la Santé en nous rendant aux douches. Mais je ne savais rien à l'époque de l'organisation dont il faisait partie. Je m'étais toujours proposé d'éclaircir l'origine de ces arrestations »*.

Il avait donc été transféré le 31 août à la prison de la Santé à Paris dans l'attente de son procès et celui de ses co-accusés. Il resta emprisonné jusqu'au 8 décembre 1941.

On se doute, commente Gérard Régnier, que *« son arrestation avant celles de ses camarades du Lycée a dû préoccuper beaucoup Pierre Gamas, comme son arrestation avant celle de Gérard Morpain. C'est sans doute pour cela que dans cette lettre, il ajoute « L'arrestation de Gérard Morpain, bien que professeur au lycée du Havre, n'a absolument Rien (en majuscule) à voir, absolument Rien (en majuscule), avec celle des lycéens »*.

Pierre Gamas est persuadé que son arrestation a résulté des quelques personnes qui se trouvaient chez Madame X, et dont les interrogatoires furent exploités par la Gestapo.

Et il conclut *« visiblement, la Gestapo qui avait monté le piège, devait savoir pas mal de choses sur l'organisation, dont il est apparu par la suite que Gérard Morpain faisait partie, car c'est à la suite de ces arrestations, interrogatoires, perquisitions, qu'il a été arrêté »*.

Il est probable que l'arrestation de Pierre Gamas découle de l'enchaînement des événements dont il formule l'hypothèse. L'unique point qui soulève interrogation est l'affirmation selon laquelle il ignorait tout de l'organisation de Gérard Morpain au moment de l'arrestation de ce dernier, ne serait-ce que dans la mesure où son père René en faisait partie (il fut d'ailleurs arrêté le 15 juin), et que les renseignements et attestations délivrés dans son dossier de demande de titre d'interné résistant, -dont celle de René Hamon, liquidateur de L'Heure H), confirment sa participation au Groupement.

Libéré, Pierre reprit aussitôt ses activités au sein du groupe Morpain dénommé L'Heure H en février 1942 et il fut affilié au réseau Hamlet Buckmaster en tant qu'agent occasionnel (P0).

Il était en outre chef de secteur aux Equipes Nationales.

En juin 1944, il est rattaché au groupe FFI Hervé Lagache et prend une part active à la Libération du Havre avant de s'engager dans la Division Leclerc où il fut gravement blessé.

Pierre Gamas a été homologué FFC et DIR (interné résistant).

Distinction : Presidential citation (américaine). Après-guerre, Pierre Gamas fut ingénieur aux Plantations Michelin à Saïgon. Il est décédé le 26 juillet 2001 à Hyères les Palmiers (83).

Rédacteur : F. Roumeguère, d'après Brigitte Garin, Gérard Régnier et le dossier AC 21 P de Pierre Gamas (archives D. Fouache).

Documents annexés : pièces du dossier AC 21 P (attestations)

SHD Vincennes

GR 16 P 241135

SHD Caen

AC 21 P 611084

Archives 76

8 J 4

Archives du collectif

Fichier Hervé-Lagache (M. Baldenweck) - Archives L'Heure H (B. Garin) - Archives Hamlet Buckmaster (David Fouache) - AC 21 P 611084 (D. Fouache)

Archives municipales

Cote 115Z12

Bibliographie

Gérard Morpain, l'homme, le Résistant, Gérard Régnier. Recueil Shed 2019-2020 - Une famille normande dans la tourmente nazie. Vie et mort du réseau de résistance Salesman. Brigitte Garin, Wooz éditions, 2020 - Le lycée François 1er dans la guerre... CNRD 2022-2023

Photothèque / Documents annexes

- [DSC_06391-scaled.jpg](#)
- [DSC_0092-scaled.jpg](#)
- [DSC_0099.JPG](#)
- [DSC_0098.JPG](#)
- [DSC_0097.JPG](#)
- [DSC_0096.JPG](#)
- [DSC_0095.JPG](#)
- [DSC_0089.JPG](#)
- [DSC_0088.JPG](#)
- [DSC_0087.JPG](#)

Mise à jour

20/09/2022